## Inscription Concours maisons et jardins fleuris 2025

Date limite de candidature : le 13 juin. Souhaite s'inscrire au Concours communal des maisons et jardins fleuris dans la catégorie : 1<sup>re</sup> catégorie ☐ Maisons avec jardin très visible de la rue : 100 à 300 m² ☐ Maisons avec jardin très visible de la rue : 600 à 1000 m² 2e catégorie ☐ Talus ou décor floral installé sur la voie publique 3<sup>e</sup> catégorie ☐ Balcons ou terrasses sans jardin visibles de la rue 4e catégorie ☐ Fenêtres ou murs 5<sup>e</sup> catégorie ☐ Immeubles collectifs (comportant au minimum 6 appartements fleuris), maison de retraite, écoles (fleuries par les enfants), centre de loisirs... 6<sup>e</sup> catégorie □ Campings, hôtels, restaurants, tous commerces et services visibles de la rue 7<sup>e</sup> catégorie ☐ Exploitations agricoles en activité avec maison d'habitation intégrée au corps de ferme 8<sup>e</sup> catégorie □ Campings privés 9<sup>e</sup> catégorie ☐ Maisons avec jardin non visible de la rue : moins de 1000 m² ☐ Maisons avec jardin non visible de la rue : plus de 1000 m² 10e catégorie □ Potagers